

nant sir Sanford Fleming, les aidant dans les travaux de cette conférence.

Que ces documents n'aient pas été déposés sur le bureau du Sénat, et que nous n'ayions reçu aucun renseignement sur ce sujet, est pour moi une chose incompréhensible. J'espère qu'avant longtemps nous aurons l'information qui est absolument nécessaire afin de nous tenir au courant de ce qui est réellement fait à propos de ces importantes questions.

Je sais qu'il est d'usage de féliciter les deux honorables Messieurs qui proposent l'adoption de l'Adresse. J'ignore qu'il soit nécessaire que j'accomplisse tout particulièrement cet acte de courtoisie à l'égard d'un vieux membre des Communes et aussi du Sénat, à un sénateur qui a déjà pris la parole dans cette Chambre. Néanmoins, je dois le complimenter pour le discours très lucide qu'il a prononcé devant la Chambre en s'efforçant de soutenir la politique du Gouvernement sur une ou deux des grandes questions dont il est fait mention dans le discours du Trône. Je suis chagrin que l'honorable sénateur qui a appuyé la proposition relative à l'Adresse (M. Dandurand) ne soit pas présent. Nous devons tous souhaiter la bienvenue à cet honorable citoyen, en sa qualité de membre de cette Chambre. Sa facilité de parole, de fait, son éloquence a suffi pour nous captiver, surtout ceux d'entre nous qui comprennent la langue dont il s'est servi. Ma connaissance limitée du français ne m'a pas permis de me former une opinion aussi exacte de ses remarques, qu'ont dû le faire ses propres compatriotes et ceux qui entendent cette langue.

Néanmoins, j'en ai compris suffisamment pour constater qu'il a, comme bien d'autres qu'on est devenu membres de cette Chambre, profondément modifié ses opinions et sa manière de voir sur la question touchant l'existence d'une seconde chambre.

Nous avons remarqué que cette Chambre a été, depuis quelques années, menacée de suppression ou, à tout le moins, de réforme, par des politiciens et par des journaux. Lorsque l'ancien Ministre de la Justice daigna accepter un siège dans le Cabinet, il déclara à son chef, le présent Premier Ministre, qu'il ne l'accepterait qu'avec l'entente et à la condition qu'il lui serait permis de réformer le Sénat. Vous vous rappelez tous l'éloge qu'il fit du personnel de cette Chambre et de la nécessité qui

existait, suivant lui, de la maintenir. Depuis ce temps-là, cependant, le Sénat a manifesté le courage de ses convictions, il a été assez honnête et sincère pour les exprimer, non seulement en paroles, mais en actes et par ses votes.

Cela a eu pour résultat de lui attirer le blâme de ceux qui avaient dénoncé le Sénat comme un corps inutile; néanmoins, ces mêmes gens le censuraient parce qu'il avait jugé bon de faire prévaloir ses opinions et ses décisions sur d'importantes questions affectant les intérêts matériels les plus considérables du pays. Tout récemment nous avons eu l'opinion exprimée par l'honorable Ministre des Travaux publics. Je n'ai aucun doute qu'elle a intéressé vivement les membres du Sénat, mais si j'en fais la lecture, j'espère qu'elle ne les épouvantera pas, et qu'ils n'appréhenderont rien de fâcheux quant aux conséquences qui en résulteront. A un banquet donné dans la ville de Montréal, le Ministre des Travaux publics, parlant du Sénat, s'exprima comme suit :—

Vous pouvez vous en rapporter à notre bonne volonté, et nous devons compter également sur la vôtre.

Ceci s'adressait au peuple :—

Nous avons des hommes éminents dans la Chambre des Communes et dans le Cabinet.

Il va sans dire que nous devons nous attendre à cela, sachant que l'honorable Ministre en fait partie :—

Et au Sénat, la majorité ne vaut pas la corde à pendre ceux qui la constituent. Des réformes sont nécessaires, et pour les accomplir nous devons compter sur votre bonne volonté et sur votre union.

L'honorable Premier Ministre, qui prit la parole immédiatement après le Ministre des Travaux publics se servit du langage suivant :—

Vous l'appréciez, soit, (l'honorable M. Tarte) moi aussi.

L'honorable M. MACDONALD (C.B.) :  
Il en était ainsi de Mercier.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL:  
Et il ajoute :—

Je crois l'avoir connu plus longtemps que vous.

Et conséquemment, il sait mieux l'apprécier.